



commissaire
aux comptes

Cabinet Djoumoi RAMIA

Résidence Archipel ZI Kaweni
97600 MAMOUDZOU
Siret 79764417600027
Téléphone 02 69 61 27 78
Courriel : djoumoi@idexconseil31.com

Association UFSBD
Rue de l'hôpital
BP 04
97600 MAMOUDZOU

Facture numéro : 2019-0002
Date de facture : 17 juin 2019
Références : CAC/DR/2018

NOTE D'HONORAIRES

Mission de commissariat aux comptes exercice clos le 31 décembre 2018..... 4 600 €

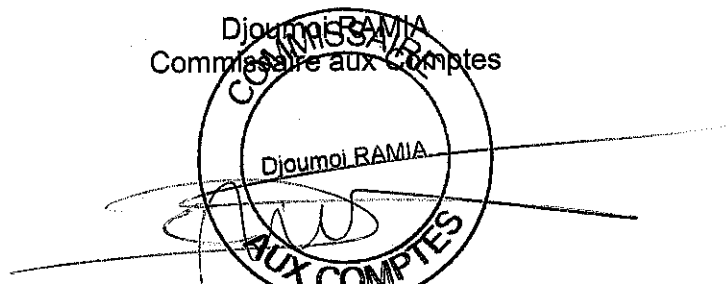
TOTAL A PAYER

4 600 €

Quatre mille six cent euros

En votre aimable règlement par virement bancaire à réception de facture
IBAN : FR76 3000 3021 4600 0522 2631 477
CODE BIC : SOGEFRPP

Djoumoi RAMIA
Commissaire aux Comptes



Bureau secondaire :

19 Avenue Mercure-Immeuble Stellarium
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Téléphone 05 81 97 20 34
Courriel : djoumoi@idexconseil31.com



Cabinet Djoumoi RAMIA

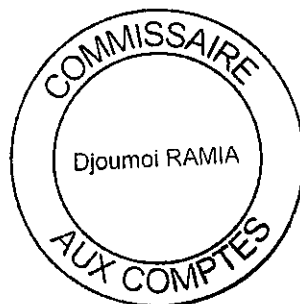
*Résidence Archipel ZI Kaweni
97600 MAMOUDZOU
Siret 79764417600027
Téléphone 02 69 61 27 78
Courriel : djoumoi@idexconseil31.com*

*Bureau secondaire :
19 Avenue Mercure-Immeuble Stellarium
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Téléphone 05 81 97 20 34
Courriel : djoumoi@idexconseil31.com*

**« Association Union Française pour la Santé
Bucco Dentaire »**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Union Française pour la Santé Bucco Dentaire, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La correcte valorisation des produits, subventions et engagements figurant au compte de résultat
- La correcte valorisation des créances figurant au bilan
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

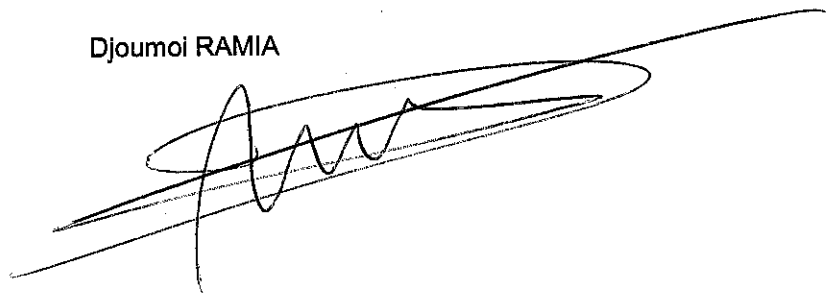
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mamoudzou

Le 15 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

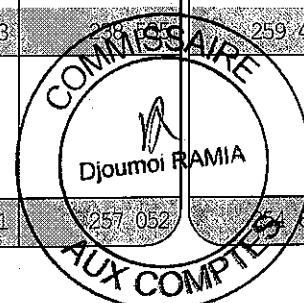
Djoumoi RAMIA



BILAN ACTIF

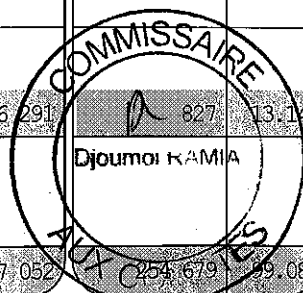
ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	14 389	9 610	4 779	7 656	2 877	37.58
Autres immobilisations corporelles	63 985	54 986	8 999	10 101	1 102	10.91
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières				760	760	100.00
Total I	78 374	64 596	13 778	18 517	4 739	25.59
Comptes de liaison Total II						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	7 788		7 788	9 990	2 202	22.05
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances	1 231		1 231		1 231	
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	488 935		488 935	228 545	260 390	113.93
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	497 953		497 953	228 545	259 419	108.76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	576 327	64 596	511 731	257 052	679 679	99.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	250 761		281 371		30 610	10.88
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	22 053		30 610		52 663	172.05
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	272 814		250 761		22 053	8.79	
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Total II						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	231 800				231 800	
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III	231 800				231 800		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 500		636		3 864	607.44
	Dettes fiscales et sociales	2 617		4 154		1 537	37.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 500		1 500	100.00
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV	7 117		6 291		827	13.14	
Comptes de Régularisation							
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	511 731		257 052		254 679	99.08	



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

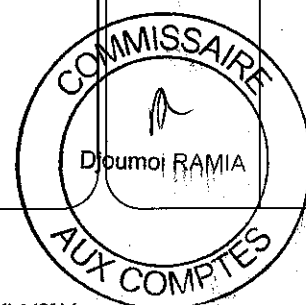
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

7 117 6 291

COMPTE DE RESULTAT

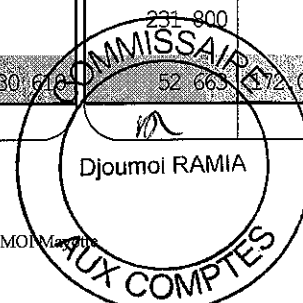
	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	314 800		87 000	261.84
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	15		190	92.08
Total I	314 815		87 190	261.07
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	70		54 005	99.87
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	2 202		5 696	138.67
Autres achats et charges externes	30 192		38 614	21.81
Impôts, taxes et versements assimilés	235		246	4.33
Salaires et traitements	20 982		20 800	0.88
Charges sociales	1 788		4 535	60.57
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 346		5 294	0.99
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	145		1	NS
Total II	60 962		117 799	48.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	253 853		30 610	929.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	253 853		30 610	284 463 929.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	314 815		87 190	227 625 261.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	60 962		117 799	56 837 48.25
Solde intermédiaire	253 853		30 610	284 463 929.32
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	231 800		231 800	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	22 053		30 610	52 663 237.05



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	13

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires des commissaires aux comptes	13
-----------------------------------------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

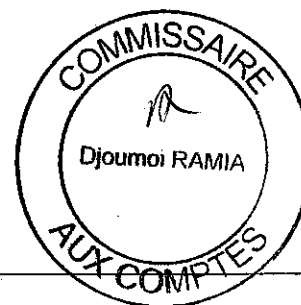
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

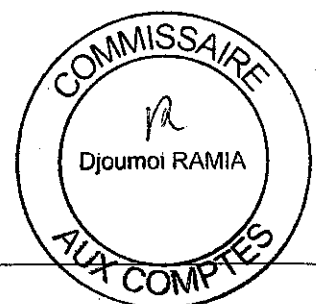
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 389		
Installations générales agencements aménagements divers	7 044		
Matériel de transport	45 140		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 433		1 367
TOTAL	77 007		1 367
Prêts, autres immobilisations financières	760		
TOTAL	760		
TOTAL GENERAL	77 767		1 367

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 389	14 389
Installations générales agencements aménagements divers			7 044	7 044
Matériel de transport			45 140	45 140
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 800	11 800
TOTAL			78 374	78 374
Prêts, autres immobilisations financières		760		
TOTAL		760		
TOTAL GENERAL		760	78 374	78 374

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 733	2 877		9 610
Installations générales agencements aménagements divers	2 361	930		3 291
Matériel de transport	45 140			45 140
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 016	1 539		6 555
TOTAL	59 250	5 346		64 596
TOTAL GENERAL	59 250	5 346		64 596

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 877				
Instal. générales agenc.aménag.divers	930				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 539				
TOTAL	5 346				
TOTAL GENERAL	5 346				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	1 231	1 231	
TOTAL	1 231	1 231	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 500	4 500		
Personnel et comptes rattachés	818	818		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 117	1 117		
Autres impôts taxes et assimilés	682	682		
TOTAL	7 117	7 117		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

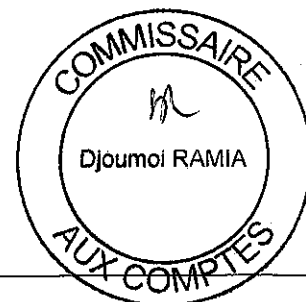
Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 500
Dettes fiscales et sociales	1 682
Total	6 182



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

